

## Préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques

Lorient Agglomération, opérateur local du programme régional Breizh Bocage dans le cadre de sa prise de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), soutient les projets de haies bocagères dans le cadre d'opérations collectives.

Le dispositif de reconstitution du bocage est désormais repris par Lorient Agglomération qui exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur l'ensemble du territoire. Cette compétence regroupe à la fois les actions de réduction des pollutions diffuses d'origine urbaine (réduction de l'usage des produits phyto par les communes, jardinage naturel, gestion différenciée des espaces publics...), les actions de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole (amélioration des pratiques de fertilisation, conseils pour la réduction de l'usage des produits phytos, développement de l'agriculture bio et de ses techniques...) et les actions de gestion des milieux aquatiques (restauration des cours d'eau, entretien des berges...).

Véritable outil transversal au cœur des problématiques agricoles, le bocage permet d'agir directement sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Le dispositif régional Breizh Bocage, déployé sur la période 2015/2020, a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères pour réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles dans un but clairement affiché d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, sur des parcelles à fortes pentes et en période pluvieuse, la haie sur talus est une alliée de l'agriculture car elle limite le ruissellement, réduit l'érosion des sols, favorise l'infiltration des eaux et permet de piéger les éléments polluants. Le bocage est un outil transversal au cœur des problématiques agricoles. Véritable agent d'équilibre, il agit directement sur les rendements et la durabilité des agrosystèmes.

Sur le bassin versant du *Scorff*, le Syndicat du *Scorff* a mis en œuvre ce programme depuis 2009. Le dispositif de reconstitution désormais porté par Lorient Agglomération a mobilisé une trentaine d'exploitants sur 10 des 20 communes concernées, 44 km de haies ont pu être réalisés, dont 6 km pour l'hiver 2017/2018. 3,5 km de nouvelles créations sont prévues pour la campagne de plantation 2018/2019 sur les communes de Rédéné, Guilligomarc'h, Arzano, Pont-Scorff et Mellionec.

Pour les bénéficiaires de ces travaux, l'opération est financée à 100 % par les fonds européen FEADER, la Région Bretagne, le département du Morbihan et Lorient Agglomération.

Renseignements : 02 90 74 74 91 ou [lorient-agglo.bzh](http://lorient-agglo.bzh)



Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

